



Repos hebdomadaire interrogation

Par **mohamed74**, le **28/08/2016** à **15:40**

Bonjour a toutes et a tous, je voulais vous demander si mon cas était normal.
J'ai travailler toute la semaine du lundi au samedi 7h30 par jour avec 30 min de pause par jour(jusque la tout vas bien) et j'ai été appeler le dimanche en astreinte (8h00 / 12h30).
Je n'ai donc pas eu de repos cette semaine a part le dimanche après midi et je recommence le travail lundi a 6h00
et je n'ai mon jour de repos que le vendredi ce qui fait que j'aurais travailler 11 jours de suite sans repos.
Je me demande donc si cela est bien normal
Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Par **P.M.**, le **28/08/2016** à **17:27**

Bonjour,
Normalement, vous ne pouvez pas travailler plus de 6 jours à la suite sans avoir le repos hebdomadaire de 24 h auquel s'ajoute le repos quotidien de 11 h...
Si lors d'une astreinte avant une intervention, vous n'avez pas pu prendre le repos hebdomadaire, vous devez avoir la possibilité de le prendre après...

Par **mohamed74**, le **28/08/2016** à **20:02**

Merci pour votre réponse clair et rapide mais pensez vous qu'une convention collective ou des accords puisse faire en sorte que je n'ai pas le droit a ce repos ?

Par **P.M.**, le **28/08/2016** à **20:46**

Normalement, pas, il existe un débat pour prétendre que la semaine qui va du lundi au dimanche permet d'avoir un repos hebdomadaire jusqu'à tous les 12 jours mais cela n'est pas tranché formellement par la Jurisprudence et il faudrait pouvoir considérer que le repos peut être pris avant la période de travail ce qui me semble particulièrement osé...
Autrement, une Convention ou un Accord collectif ne devrait pas pouvoir déroger à l'[art. L3132-1 du Code du Travail](#) et dans la situation que vous exposez, de toute façon vous avez travaillé du lundi au dimanche sans le repos hebdomadaire, ce qui est anormal...